

PRATIQUES TEXTUELLES THÉÂTRALES

Dans la continuation des numéros 15/16, 24 et 41, *Pratiques* aborde pour la quatrième fois le théâtre. Cela tient au fait que le théâtre à l'école, dès l'instant où l'on ne le réduit pas à des explications de textes de morceaux choisis, engage les enjeux majeurs de l'enseignement du français : transmission de l'héritage culturel, réflexion sur les codes esthétiques, pédagogie de l'oral et de la communication...

C'est ainsi que **Danielle Coltier**, confirmant l'intérêt des théories socio-cognitives de l'apprentissage (cf. *Pratiques*, N° 63) rend compte de la confrontation des élèves de 3^e à la lecture d'*Iphigénie* de Racine. Après avoir pris plaisir à raconter la légende des Atrides à ses adolescents et s'être fait historienne de la culture en resituant les valeurs du monde de Racine, l'auteur conduit les élèves à la découverte des règles de la tragédie. Point d'imposition livresque du savoir, mais compréhension, par le biais d'exercices d'écriture, du projet scriptural de Racine, et généralisation à la rhétorique des tragédies, depuis les scènes d'exposition jusqu'aux contraintes de la versification.

C'est ainsi que **Marie-Louise Martinez**, avec des adolescents en difficulté de SES et d'EREA, en collaboration avec des maîtres spécialisés et des comédiens, montre la puissance des pratiques scolaires théâtrales quand elles sont sous-tendues par une pédagogie par objectifs.

Le fil rouge qui sous-tend cet article est que de telles pratiques théâtrales, qui incitent les élèves non seulement à lire et à écrire du théâtre mais aussi à faire du jeu dramatique et à se confronter à une représentation, sont particulièrement formatives sur les plans didactique, pédagogique et éducatif.

Jean-Louis Besson, enfin, en écho avec des propos de Mme Waysbord (*Pratiques*, N° 68) porte sa réflexion sur les enseignements de la filière A3 théâtre – enseignement dramatique. Après avoir rappelé l'originalité de cet enseignement, il en souligne deux faiblesses auxquelles il souhaite que l'on remédie :

- des connaissances insuffisantes concernant l'écriture dramatique et l'histoire du théâtre,
- les formes mêmes de l'évaluation à l'oral du baccalauréat.

Placé au milieu du numéro, l'article de **Michel Cambien** porte sur le *répertoire*. On aurait pu s'attendre à une étude comparée du répertoire scolaire

(pièces conseillées par les *Instructions Officielles*, pièces montées dans les clubs de théâtre...) et du répertoire professionnel (pièces jouées ces dernières années dans la décentralisation, dans le théâtre privé... à Paris et en province).

En fait, comme Michel Cambien le dit lui-même, il s'agit plus d'un répertoire « subjectif » qui sélectionne les pièces en fonction d'un argumentaire du type :

1) le répertoire scolaire choisit les pièces qu'il propose plus en fonction de leur qualité « littéraire » que par rapport à leur potentiel de théâtralité.

2) le répertoire scolaire marginalise le théâtre contemporain et le rôle du théâtre comme révélateur critique du quotidien. C'est pourquoi l'auteur suggère, en faisant son marché dans les pièces mises en scène ces trois dernières années, que l'école s'intéresse :

- à la théâtralisation de textes non dramatiques (romans, journaux intimes, textes philosophiques...),
- aux problèmes que pose la théâtralisation d'événements de l'actualité nationale ou mondiale,
- aux mises en scène qui opèrent une relecture des classiques (le fameux « dépeussierage »).

Il s'agit, d'une part, d'inciter les élèves à l'activité créatrice des metteurs en scène, et d'autre part de leur faire découvrir les grands principes de la sémiotique du texte théâtral.

C'est pourquoi ce numéro s'achève par deux articles théoriques susceptibles, justement, de fournir des aides à la lecture et à l'écriture de textes théâtraux ainsi qu'à leur représentation.

Avec **Simone Dompeyre**, il s'agit d'étudier l'une des deux formes scripturales qui constituent l'écriture dramatique, à savoir les indications scéniques ou didascalies. Trop souvent négligé par la critique littéraire au profit de l'étude des dialogues, le texte didascalique est ainsi réhabilité et observé pour lui-même. Dans un premier temps, Simone Dompeyre élabore une typologie des didascalies qu'elle illustre abondamment. Dans un second temps, elle amorce l'étude d'une pièce particulière (*Le Misanthrope*) à partir de son système didascalique.

Avec **André Petitjean**, il s'agit de décrire le rôle des dialogues (en interaction ou pas avec les didascalies) dans la construction de la référence spatio-temporelle d'une fiction théâtrale. L'auteur montre qu'un texte dramaturgique possède deux espace-temps :

- 1) *le mimétique*. Il est central, correspond à l'ici-maintenant de la profération des dialogues et sert à exposer les « moments critiques » de la pièce.
- 2) *le diégétique*. Il permet de compléter l'histoire en apportant des informations sur le passé et sur des actions simultanées.

A partir de quelles instructions textuelles le lecteur peut-il se repérer dans cette double spatio-temporalité ? En quoi ces lieux et ces moments sont-ils porteurs de signification ? Répondre à ces questions, tel est l'objectif de cet article.

Pour terminer cette présentation, nous dirons qu'avec ce numéro nous avons souhaité dialectiser des composants trop souvent présentés comme disjoints ou antagonistes : texte didascalique et texte dialogué ; texte écrit et représentation ; patrimoine du passé et création contemporaine ; didactique du théâtre et démarches d'apprentissage et d'enseignement.

Au lecteur d'en juger.

M.-L. MARTINEZ et A. PETITJEAN